

## INSPECTRICE OU INSPECTEUR ADJOINT EN BÂTIMENTS

(un poste permanent)

### **FONCTION :**

Sous la responsabilité du directeur du service, la personne titulaire de ce poste assure la mise en application et l'observance des règlements de construction, d'urbanisme et de zonage ainsi que des autres règlements connexes sur les limites du territoire municipal et répond aux demandes des différentes clientèles.

### **SERVICE :**

Division urbanisme.

### **CONDITIONS SALARIALES :**

Selon la convention collective en vigueur pour une semaine de travail de 35 heures.

### **ENTRÉE EN FONCTION :**

Janvier 2018.

### **EXIGENCES :**

- Détenir un DEC en technique de l'aménagement du territoire ou autre domaine connexe.
- Avoir deux ans d'expérience pertinente de travail.
- Posséder une connaissance de la législation municipale et du Code national du bâtiment.
- Posséder des aptitudes et qualités personnelles appropriées en lien avec le service à la clientèle (autonomie, dynamisme, entregent, intégrité et diplomatie).
- Avoir un permis de conduire valide.

Si vous désirez relever ce défi et croyez posséder les habiletés requises, veuillez transmettre votre **curriculum vitae accompagné des preuves scolaires** avant le **4 décembre 2017** à l'adresse suivante :

CONCOURS 17-19

Service des ressources humaines

Ville de Baie-Comeau

19, avenue Marquette

Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5

(418) 296-8186 (télécopieur)

Courriel : rh@ville.baie-comeau.qc.ca

***Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées.  
Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.***

\* La Ville de Baie-Comeau applique un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles, minorités ethniques et autochtones à présenter leur candidature.